Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 48 (1922)

Heft: 7

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

48e année 1er avril 1922 N° 7

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. : Dr H. Demierre, ing. Paraissant tous les 15 jours

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE : Etude sur les barrages arqués. — *Les installations électriques de la ville de Lausanne*, par M. G. Cauderay, ingénieur au Service de l'électricité de la ville de Lausanne. (Suite.) — *Concours d'idées pour le nouvel hôtel de la Banque Populaire Suisse, à Fribourg*. (Suite.) — Divers : *Limite de proportionnalité et module d'élasticité de petits câbles sollicités à la traction. — Turbines hydrauliques à roues en forme d'hélices de navire. — Au Département fédéral des chemins de fer. — Le projet de loi sur la réorganisation des C. F. F. — Commission technique de l'Association des constructeurs suisses de ponts et de charpentes métalliques.* — Bibliographie. — Sociétés : *Société Suisse des Ingénieurs et des Architectes.*

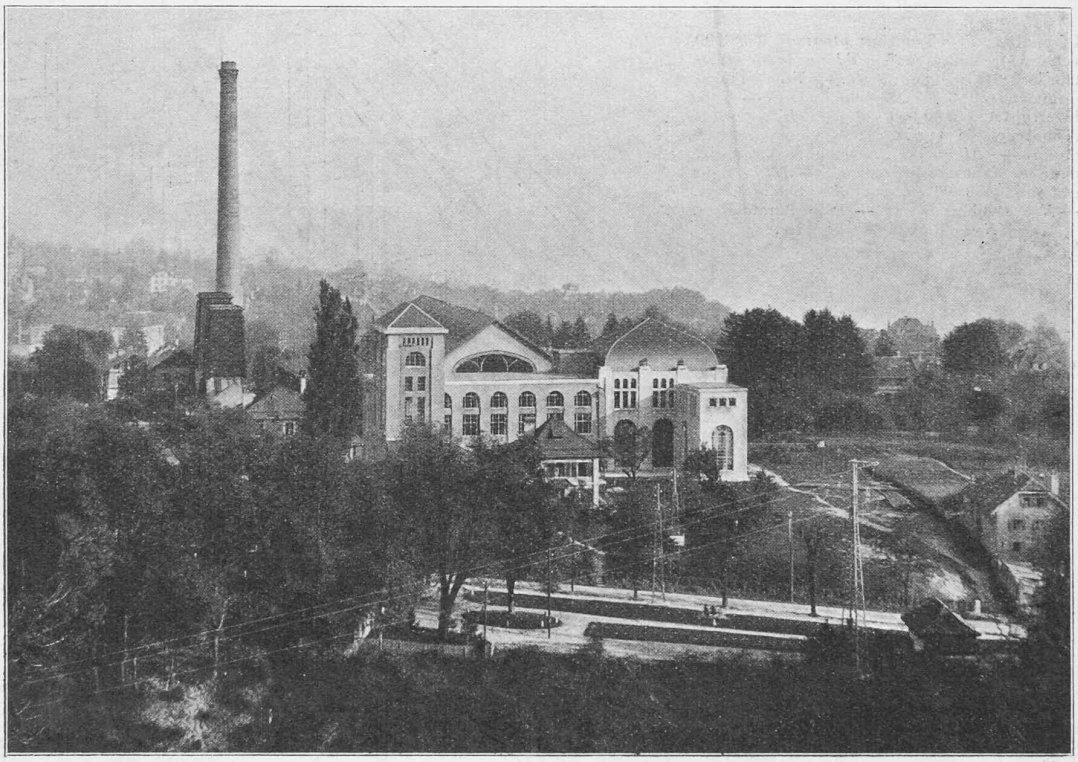

Fig. 33. — Usine de Pierre-de-Plan.

Etude sur les barrages arqués.

L'exécution d'un tirage à part pressant nous a obligé à renvoyer au prochain numéro du « *Bulletin technique* » la suite de l'étude de M. A. Stucky. *Réd.*

Les installations électriques de la ville de Lausanne.

par M. G. Cauderay, ingénieur au Service de l'électricité de la ville de Lausanne.

(Suite) [1]

La partie nouvelle de l'usine de Pierre-de-Plan destinée à recevoir et à transformer le courant amené par la ligne à 50 000 volts comprend, outre l'installation pour Lausanne, l'appareillage nécessaire à livrer du courant à la Compagnie *EOS*, ou l'énergie fournie par d'autres usines sur la ligne Saint-Maurice—Lausanne, et depuis novembre 1921, l'installation prévue pour mettre éventuellement à la disposition de la *Compagnie des Forces de Joux*, une puissance maximum de 2500 kVA.

Les tensions utilisées dans les diverses installations sont : à l'arrivée 50 000 volts ; pour la distribution de Lausanne-Ville 3000 volts ; pour le réseau de Lausanne-banlieue 6000 volts ; pour l'usine et le réseau local 216/125 volts. Le départ pour la ligne de l'*EOS* sur Genève est à 55 000 volts, celui de la ligne de Joux à 14 000 volts.

L'installation nouvelle dont on peut suivre la disposition sur le schéma (fig. 34) comprend : à l'étage du bâtiment de l'appareillage à 50 000 volts, l'arrivée de la ligne Saint-Maurice, les appareils de protection, parafoudres à cornes *P*, et leurs résistances liquides *Rh* au rez-de-chaussée ; bobines de self *N* à l'étage. L'interrupteur de la ligne *K*, les rails généraux *H*, sur lesquels sont pris les

[1] Voir *Bulletin technique* du 18 mars 1922, page 69.